

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 16 septembre 2020

à la salle omnisport à Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2020.
2. Assermentation d'une Conseillère communale
 - Clémence Langone, en remplacement de Jacques Dubochet, démissionnaire (PSIG)
3. Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts (COREC)
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communication des Associations intercommunales.
7. Préavis de la Municipalité :
 - N° 36/9.20 Demande d'un crédit de construction de CHF 22'790'000.00 TTC relatif au projet de rénovation - reconstruction de l'Ecole de Chanel (Présidence UDC) – 1^{ère} séance de commission : mercredi 23 septembre 2020, à 18h30, salle des Pas perdus ;
 - N° 37/9.20 Demande d'un crédit de CHF 150'000.00 TTC pour la réalisation d'études permettant de développer qualitativement et quantitativement la pratique de la mobilité douce (Présidence PSIG) – 1^{ère} séance de commission : mardi 29 septembre 2020, à 18h30, salle Léman, avenue Riond-Bosson 14 ;
8. Rapport d'urgence d'une commission
 - N° 31/9.20 Réalisation d'un partenariat pour l'exploitation du vignoble communal au travers d'un bail à ferme et dissolutions de la Sàrl.
9. Rapports de commissions
 - N° 15/9.20 Demande d'un crédit de CHF 425'000.00 TTC pour le remplacement et le renforcement des infrastructures souterraines au chemin de la Venardaz, subside de l'Etablissement Cantonal d'Assurance Incendie (ECA) non déduit ;
 - N° 19/9.20 Adoption de la Zone réservée du Bourg et Jardins ;
 - N° 24/9.20 Demande d'un crédit complémentaire de CHF 1'300'000.00 TTC relatif à Beausobre IV pour le rafraîchissement de l'air du Théâtre et ventilation des espaces de cuisine ;
 - N° 38/9.20 Réponse au postulat de l'Entente morgienne "Pour une meilleure défense des intérêts Morgiens" ;
 - N° 39/9.20 Vente aux CFF d'une partie des parcelles N° 411, 1188, 1195, DP 45, DP 118 ainsi que les parcelles complètes N°s 462 et 2826, pour le prix total de CHF 1'059'190.00, pour la création d'une 3^e voie CFF.

10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.

11. Questions, vœux et divers.

la présidente

la secrétaire

Laure Jaton

Tatyana Laffely Jaquet